

Mairie de Marolles-en-Brie Place Charles de Gaulle 94440 Marolles-en-Brie	<b>EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL</b>
Délibération n° xx/2024	<b>Objet</b> : Décision modificative n° 02-2024.

Conseillers en exercice : 27

Présents :

Pouvoirs :

Absents :

Votants :

L'an deux mil vingt-quatre, le 12 décembre à 19 h30,  
Le Conseil Municipal légalement convoqué le 05 décembre 2024, s'est réuni à la Mairie en séance  
publique sous la présidence d'Alphonse BOYE, Maire,

**Présents :**

**Absents représentés :**

**Absents :**

M a été nommé secrétaire de séance

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales ;

**Vu** l'instruction budgétaire et comptable M57 ;

**Vu** la délibération n°17/2024 du Conseil Municipal du 28 mars 2024 relative au Budget Primitif de la  
Commune pour l'année 2024 ;

**Vu** la délibération n°42/2024 du Conseil Municipal du 26 septembre 2024 relative à la Décision  
Modificative n°01-2024 ;

**Vu** la délibération n°xx/2024 du Conseil Municipal du 12 décembre 2024 relative à modification de  
l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2023 ;

**Vu** l'avis de la Commission Finances et Marchés Publics en date du xx décembre 2024 ;

**Considérant** la nécessité de modifier l'affectation du résultat de fonctionnement 2023 dans les  
prévisions budgétaires afin d'effectuer le transfert entre les sections de fonctionnement et  
d'investissement ;

**Considérant** la nécessité d'effectuer une régularisation des dépenses exceptionnelles des exercices  
antérieurs afin d'annuler un titre émis en double en 2023 ;

**Le Conseil Municipal après en avoir délibéré**

**A**

**ARTICLE UNIQUE : APPROUVE** la Décision Modificative n°02-2024 présentée ci-dessous et telle  
qu'annexée à la présente délibération.

D/R	I/F	GESTIONNAIRE	Fonction	Nature	Chapitre	Opérat°	Service	Antenne	Libellé	Montant
R	F	FINANCES	01	002	002		FINA	EXCANT	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	-150 000,00 €
D	F	FINANCES	020	023	023		FINA	ADMN	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	-150 000,00 €
<b>TOTAL VIREMENT SECTION FONCTIONNEMENT</b>										<b>0,00 €</b>

D/R	I/F	GESTIONNAIRE	Fonction	Nature	Chapitre	Opérat°	Service	Antenne	Libellé	Montant
R	I	FINANCES	01	1068	10		FINA	EXCANT	EXCEDENTS DE FONCTIONNEMENT CAPITALISES	150 000,00 €
R	I	FINANCES	01	021	021		FINA	ADMN	VIREMENT A LA SECTION FONCTIONNEMENT	-150 000,00 €
<b>TOTAL VIREMENT SECTION INVESTISSEMENT</b>										<b>0,00 €</b>

D/R	I/F	GESTIONNAIRE	Fonction	Nature	Chapitre	Opérat°	Service	Antenne	Libellé	Montant
R	F	RH	01	773	77		RH	PAI	MANDATS ANNULES(SUR EXERCICES ANTERIEURS)	5 600,00 €
D	F	FINANCES	331	673	67		CLSH	CLSH	TITRES ANNULES (SUR EXERCICES ANTERIEURS)	5 600,00 €
<b>TOTAL EXERCICES ANTERIEURS</b>										<b>0,00 €</b>

La balance budgétaire après prise en compte de la décision modificative n° 02-2024 se présente comme suit :

La section de fonctionnement s'équilibre en recettes et en dépenses à : 10.039.000,00 €.

La section d'investissement s'équilibre en recettes et en dépenses à : 3.419.009,00 €.

CERTIFIE CONFORME

MAROLLES-EN-BRIE, le 12 décembre 2024.

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

Secrétaire de séance

Alphonse BOYE

Maire de Marolles-en-Brie

*Le présent acte est susceptible d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et peut être saisi par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).*